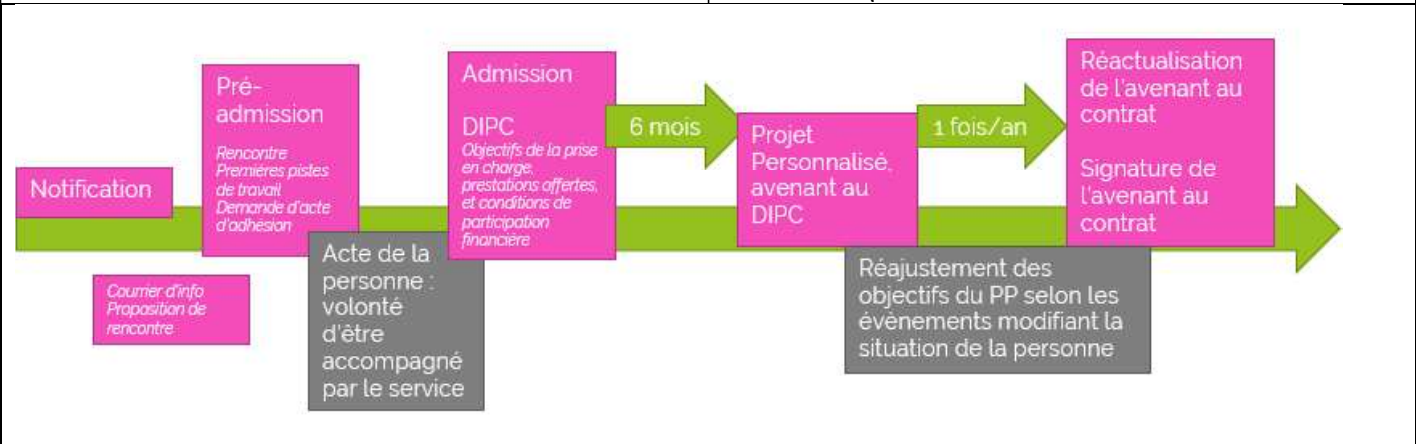


PROJET DE SERVICE SAVS 2022 - 2026

Le SAVS reconnaît aux personnes trois dimensions identitaires : publique, personnelle, intime. Le travail d'accompagnement social est d'intervenir dans ces trois dimensions, avec l'accord et l'adhésion de la personne, sans se substituer à elle, dans le but de son autodétermination.

Nos missions : Evaluer la situation de la personne. Accompagner Mettre en œuvre le projet personnalisé Favoriser l'accès à une vie autonome Développer le réseau et le partenariat	Nos valeurs et notre éthique d'intervention : -  L'adhésion de la personne -  La confiance -  L'autodétermination & le respect de l'altérité -  L'écoute, l'observation, la traduction des besoins -  Le mieux-être comme préalable à la réalisation du projet individuel -  Le questionnement permanent en équipe et la recherche continue de nouveaux outils
Vos besoins ↔ Nos prestations :  Participation sociale  Autonomie  Soins (accès aux soins)	
Nos axes de travail pour les cinq ans à venir	
-  Alimenter un annuaire partenarial -  Ouvrir des permanences -  Poursuivre l'accompagnement pendant l'hospitalisation	-  Mettre en place une astreinte téléphonique -  Actualiser le projet en équipe 2 fois/an -  Proposer un dossier informatisé unique
 <pre> graph LR N[Notification] --> PA[Pré-admission] PA --> A[Admission] A -- "6 mois" --> PP[Projet Personnalisé, avenant au DIPC] PP -- "1 fois/an" --> RA[Réactualisation de l'avenant au contrat] RA --> S[Signature de l'avenant au contrat] S --> End[] subgraph Supporting C[Courrier d'info Proposition de rencontre] Act[Acte de la personne : volonté d'être accompagné par le service] Reaj[Réajustement des objectifs du PP selon les événements modifiant la situation de la personne] end </pre>	

LE PROJET ASSOCIATIF :

« Permettre à la personne en situation de handicap intellectuel d'exprimer tout son potentiel et ainsi trouver, elle-même, avec notre soutien, le sens de sa vie ».